



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
LIMITEE
E/CONF.61/L.19
8 février 1972
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

DEUXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES
Londres, 10-31 mai 1972
Point 17 de l'ordre du jour provisoire

TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES DONNEES

TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES NOMS GEOGRAPHIQUES

Document présenté par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne

1. C'est en 1969 que les premières études sur la possibilité de procéder au traitement électronique des noms géographiques ont été effectuées en République fédérale d'Allemagne. Au cours d'un premier temps, on a accordé une attention particulière aux besoins des cartographes en la matière. On a établi des catégories pour les divers noms géographiques, étudié les problèmes posés par le rassemblement des données et effectué des recherches sur le volume de renseignements complémentaires nécessaires. A la fin de 1970, on avait achevé la première phase des travaux. Au début de 1971, une circulaire traitant de ces problèmes et contenant des recommandations a été adressée à tous les organismes officiels, dans toute la République fédérale d'Allemagne, pour observations. Les réponses obtenues ont été examinées au cours de réunions tenues en mars et en avril 1971.
2. A ce stade, on a défini les besoins des cartographes. Les travaux ont été effectués jusqu'à présent par l'Institut de géodésie appliquée (Institut für Angewandte Geodäsie) de Francfort-sur-le-Main, en collaboration avec l'Office géographique régional (Institut für Landeskunde) de Bonn-Bad Godesberg.
3. La deuxième phase des travaux a commencé en juin 1971, lorsque le problème a été examiné avec les mathématiciens de la Gesellschaft für Mathematik und Datenverarbeitung, de Bonn-Birlinghoven. Cette organisation s'occupe des problèmes de traitement électronique des données dans la mesure où ils intéressent les organismes fédéraux. Elle a procédé à une analyse approfondie du système. Sur la base de cette analyse, la troisième phase des travaux doit commencer au début de 1972; il s'agit de la programmation des diverses phases du traitement des données en vue de leur

restitution ultérieure. Les programmes seront mis à l'épreuve au cours d'un quatrième temps. On a choisi à cette fin une zone spéciale autour de Francfort-sur-le-Main et l'on a déjà rassemblé toutes les données.

4. Un rapport sur la question et les conclusions atteintes jusqu'ici seront présentés à une session de la Commission III, lors de la réunion de l'Association cartographique internationale qui doit se tenir à Ottawa en août 1972; ce rapport sera intitulé "Système intégré de traitement des noms géographiques". Par "système intégré", on veut dire que, non seulement les noms seront stockés en vue de l'établissement de nomenclatures ou de listes alphabétiques, mais aussi que le système permettra la récupération de données classées en fonction du nombre d'habitants ou des listes de localités, définies en coordonnées géographiques, à l'aide de la projection transverse de Mercator universelle, ou sur la base du système de numération des séries de cartes nationales. Il sera également possible d'obtenir des listes établies en fonction de caractéristiques particulières comme la longueur des fleuves, les capitales, l'altitude par rapport au niveau de la mer, etc.
